



Une première en Belgique : l'Université libre de Bruxelles, à travers son asbl ULB Engagée, propose aux étudiant.es d'obtenir un Certificat d'Université en Engagement Citoyen. Objectif : faciliter l'engagement sociétal et le valoriser académiquement.

Pourquoi un Certificat d'Université en Engagement Citoyen (CECi)?

Les établissements d'enseignement supérieur sont des terreaux fertiles dans lesquels de nombreux.euses étudiant.es s'engagent dans des activités sociales et/ou la vie associative. Renforcement de la confiance en soi, du lien social, dynamique positive au niveau individuel comme collectif... Les bienfaits de ces engagements ne sont plus à démontrer. Depuis sa création, ULB Engagée suscite et soutient l'engagement sociétal de la communauté universitaire.

Avec CECi, ULB et ULB Engagée proposent aujourd'hui la première formation certifiante en Belgique permettant une reconnaissance académique de l'engagement citoyen. Il s'agit du fruit de deux années de travail mené en consultation avec des représentants étudiant.es, acteur.rices du milieu associatif, expert-es-contenus, le Centre de formation continue en sciences humaines et sociales (HuSci) et le Centre d'Appui Pédagogique de l'Université (CAP).

Comment fonctionne le CECi et quels sont ses avantages ?

A partir du 28 mars 2022, les étudiant.es CECi seront invité-es à suivre des modules pédagogiques en ligne, à réaliser un stage de volontariat de minimum 150 heures presté dans un organisme à but non-lucratif et à participer à des rencontres mensuelles avec leurs pair-es.

La formation, ayant obtenu l'agrément de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), permettra aux étudiant.es d'obtenir leur certificat et 10 crédits extracurriculaires au terme de leur expérience.

Le CECi sera également bénéfique aux organismes d'accueil des stagiaires qui pourront compter sur des volontaires engagé-es pour au moins 150h de volontariat. Des expériences de stage qui viendront enrichir le CV et faciliter l'insertion professionnelle des étudiant.es !

Monsieur Alain Levêque, président de ULB Engagée et Vice-recteur aux affaires étudiantes et sociales et à la politique culturelle, porteur académique du CECi : « *L'engagement citoyen doit être au cœur de la vie étudiante ! Nous voulons en faciliter l'accès et reconnaître sa valeur !* »

Pour cette première édition du CECi, le certificat sera ouvert à 30 étudiant.es, du bachelier au master, toutes facultés confondues. Dans le futur, l'ambition est d'ouvrir ce certificat à tou-tes les étudiant.es de la Fédération Wallonie Bruxelles.

[Toutes les informations pratiques](#)

[Le formulaire de candidature en ligne](#)

Drink de lancement le mercredi 20 avril 2022 sur le campus ULB Solbosch. Contactez audrey.neuville@ulb.be pour obtenir les informations pratiques.

MATERIEL PRESSE

- [Site web](#)

- [Vidéo](#)
- [Brochure étudiant·e·s](#)
- [Flyer asbl](#)

- Matière reportage :

Possibilité de suivre un·e étudiant·e dans la réalisation de son CECi

Possibilité d'interviewer :

- M. Alain Levêque, président de ULB Engagée et Vice-recteur aux affaires étudiantes et sociales et à la politique culturelle
- Mme Julie Duval, Responsable Engagement Citoyen à l'ULB chez ULB Engagée

Contact CECi : engagement.citoyen@ulb.be

Contact presse : audrey.neuville@ulb.be